

COLLECTIF

5 avril 2012

Le respect des engagements, c'est maintenant !

Paris, le 15 septembre 2013

Lettre ouverte à
Monsieur François HOLLANDE,
Président de la République

Monsieur le Président,

Le 6 mai 2012, une majorité de français vous a porté à la présidence de la République.

Aussi, le 5 avril 2012, en prenant des engagements forts à destination de l'électorat des familles de harkis, vous avez voulu que les familles de harkis fassent partie intégrante de la majorité de français qui vous a accompagné à la plus haute responsabilité du pays.

Elu président de la République le 6 mai 2012, votre arrivée aux responsabilités a suscité un formidable espoir au sein de la population des familles de harkis.

Toujours est-il que depuis le 6 mai 2012, les familles de harkis ne sont guère satisfaites de l'action menée à leur attention au cours de votre première année de mandat.

Un certain nombre de faits au cours des seize derniers mois mettent en lumière les raisons du mécontentement ambiant :

En premier lieu, il convient de relever l'absence totale de dialogue entre votre gouvernement et les représentants des familles de harkis.

Pourtant, le 5 avril 2012, vous vous étiez engagé à procéder à une réforme de la Mission interministérielle aux rapatriés dans le cadre d'une démarche concertée avec les associations de rapatriés ; cela afin notamment de réconcilier les familles de harkis avec l'administration chargée de suivre leur quotidien. Finalement, cette réforme concertée s'est résumée à des arbitrages du Premier ministre pris sans aucune concertation et unilatéralement le 17 juillet 2013 dans le cadre du IIIème CIMAP : fin de l'administration spécifique aux rapatriés et absorption des vestiges de la défunte MIR par l'ONAC.

Face à cette absence de dialogue des pouvoirs publics vis-à-vis des familles de harkis, certains enfants de harkis sont aujourd'hui contraints, comme à Carcassonne au cours de l'été, de renouer avec le procédé de la grève de la faim, un procédé qui n'avait pourtant plus cours depuis une dizaine d'années au sein de la population harkie. La réponse des pouvoirs publics : indifférence du gouvernement Ayrault.

Dans le Lot-et-Garonne, des enfants de harkis ont été amenés à brûler des pneus devant les édifices publics à deux reprises, début mars et au cours du mois de juin. Tout cela, afin de protester contre l'absence de dialogue et le non-respect de vos engagements présidentiels du 5 avril 2012. Pour avoir protesté de la sorte, ces enfants de harkis ont été poursuivis et renvoyés devant le tribunal correctionnel d'Agen pour y être jugés à la veille de l'édition 2013 de journée nationale d'hommage aux harkis. La réponse des pouvoirs publics : indifférence du gouvernement Ayrault.

Sur le terrain des violences verbales, le 21 juin 2013 à Orléans, un élu municipal, parlementaire de surcroît, a pu tenir des propos choquant et blessant pour les familles de harkis : « *Proposer des emplois d'avenir aux jeunes, c'est les réduire à devenir des Harkis de l'emploi et de la fonction publique* ». Là encore, aucune réaction du Garde des sceaux pour condamner ces propos ou pour étudier les suites judiciaires à diligenter. Finalement, là encore, la réponse des pouvoirs publics : indifférence du gouvernement Ayrault.

En troisième lieu, la remise au mois de juin dernier d'un rapport au Parlement sur l'application de la loi du 23 février 2005 a semé le trouble, l'incompréhension, voire la colère des familles de harkis. Comme l'ont souligné plusieurs parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat, ce rapport d'une trentaine de pages occulte les principales difficultés de fond. Les difficultés d'application de la loi du 23 février 2005 mises en lumière ces dernières années par les juges ont été passées sous silence. Sur la question de la réforme et de la remise à plat de la Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie afin que les familles de harkis, injustement exclues par votre prédécesseur, aient toute leur place au sein de ses instances, il ressort du rapport qu'une simple réorientation des travaux du conseil scientifique de la Fondation serait envisagée en guise de réforme de la fondation. Envisager et résumer la réforme de la fondation à cette seule piste d'action seraient perçus comme une provocation faite aux familles de harkis. Elle annoncerait en outre un renoncement de votre part à respecter votre engagement de remettre à plat cette fondation.

En quatrième et dernier lieu, les signataires de la présente lettre ouverte tiennent à rappeler qu'il appartient au Président de la République, qui a pris des engagements auprès de l'électorat des familles de harkis le 5 avril 2012, de respecter et de mettre en œuvre ses engagements au cours du présent quinquennat.

Le 25 septembre prochain, la communauté nationale sera sensibilisée sur ce sujet à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis.

Monsieur le Président, les familles de harkis vous attendent ce jour-là pour un grand discours de reconnaissance de la responsabilité des gouvernants français de 1962 dans l'abandon, les massacres de harkis et les conditions d'accueil des rescapés dans les camps en France ; cela conformément à vos engagements du 5 avril 2012.

Durant votre campagne électorale, votre slogan était : « Le changement, c'est maintenant ! ». Aujourd'hui, nous vous adressons ce mot d'ordre : « Le respect des engagements du 5 avril 2012, c'est maintenant ! ».

Les signataires
Membres du Collectif 5 avril 2012